

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1635)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE28

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 4

A l'alinéa 5, substituer au mot :

« limiter »,

le mot :

« modérer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'article 1^{er}.